

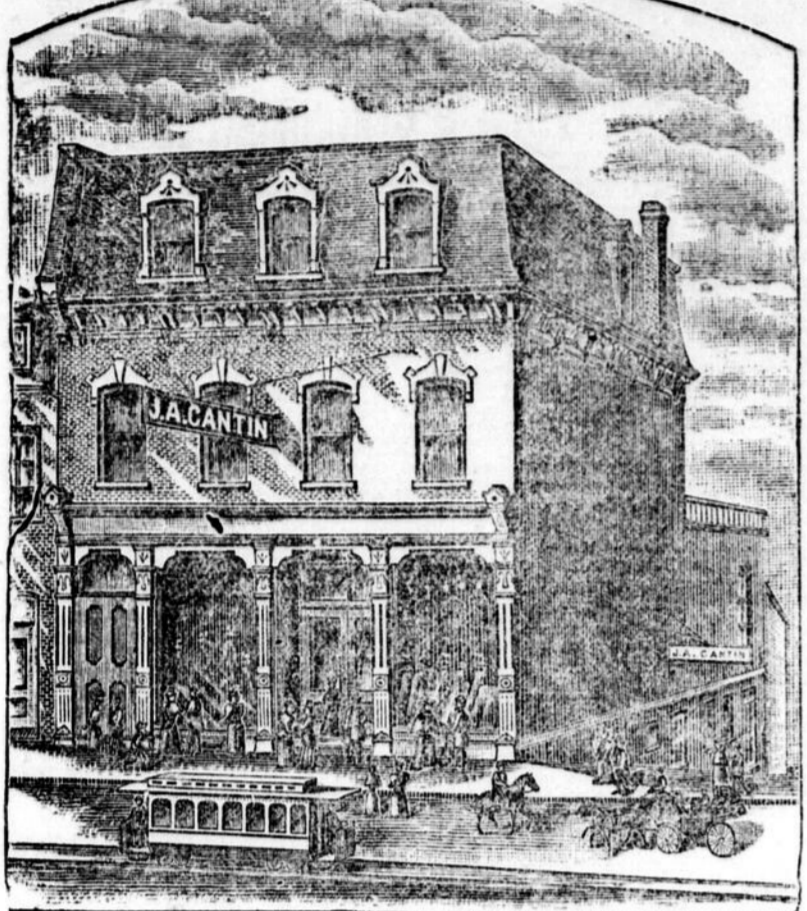
GLOVER, FRY & CIE

Nouvelles Ouvertures Cette Semaine

Chapeaux garnis. Chapeaux Foutre, formes très variées. Plumes, Plumetons, Ailes, etc. Articles de modes en général. Etouffes à Robes, Costumes, Manteaux et Gilets, Capes, Jupons en Mohair et en Soie. Etouffes pour Manteaux et Golf Capes. Etc, Etc, Etc.

Les Dernières Nouveautés de la Saison

GLOVER, FRY & CIE



J. A. CANTIN

RUE ST-JEAN

C'est le magasin des plus belles Nouveautés d'Automne. Les jolis Plaids et Etouffes à Costumes pour Dames, un grand assortiment.

Pour 49c UNE CAMISOLE EN LAINE Pour 49c POUR DAMES

Venez Voir

Encore une Semaine A profiter des Grands Avantages Qu'offre la Maison Robitaille Frère Cie

- 1 lot Toile à nappe valant 50c pour... 34c
1 lot Tweed valant \$1.00 pour... 69c
1 lot d'Etouffes à Robes, valant 45c pour... 28c
1 lot Camisoles en laine Écossaise pour homme à moitié du prix... 20c
1 lot Chemises blanches depuis... 10c
1 lot Bas de laine pour Dames, valant 25c pour... 16c
1 lot de Coupons de Shirting...
1 lot de Coupons d'Etouffes à Robes...

ENEZ VOIR

Robitaille Frère & Cie

207, RUE ST-JOSEPH

Le Clavigrapher Jewett

Le comble de la perfection dans la machine à écrire; elle comprend les améliorations les plus récentes des meilleurs modèles, sans leurs imperfections.

Spécialement arrange pour les Opérateurs Télégraphiques

Toutes les anciennes machines seront remises à neuf, et machines de seconde main entièrement garanties.

Nous avons à nos bureaux tous les accessoires concernant les Clavigraphes.

ÉCRIVEZ-NOUS POUR LES PRIX

CREELMAN BROS TYPEWRITER CO. 15, ADELAIDE EAST, Toronto, Ont. J. J. SEITZ, Gérant.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau Provincial de Médecine

Assemblée Sem' annuelle

L'assemblée annuelle du Bureau Provincial de Médecine aura lieu mercredi, le 28 septembre prochain, à Québec, dans les salles de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, à 10 heures a. m.

Les Candidats à l'Examen Professionnel ou à la licence doivent remettre tous leurs certificats (celui de l'Admission à l'Étude comprise) ainsi que l'honoraire, \$40, entre les mains de l'un des Secrétaires soussignés, au moins dix jours d'avance.

Le Comité des Créatures s'assemblera lundi, le 26 septembre prochain, à 9 heures a. m.; les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'Étude. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le Comité d'Examen Professionnel se réunira mardi, le 27 septembre prochain, à 9 heures a. m.

Les Bacheliers en Arts, en Sciences et en Lettres qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet sans examen, en se faisant asseoir par l'un des Secrétaires, au moins huit jours d'avance.

J. P. BOULET, M. D., Québec.

J. A. MACDONALD, M. D., Montréal, Secrétaires.

Québec, 20 août 1898.—3f.

Collège des Médecins et Chirurgiens

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Bureau Provincial de Médecine

EXAMEN PRELIMINAIRE

L'Examen pour l'admission à l'Étude de la médecine et de la chirurgie commencera Jeudi, le 22 septembre prochain, à Québec, à 9 heures a. m., dans les salles de la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Les certificats de bonne conduite ainsi que l'honoraire de l'Examen, \$30, doivent être remis au moins dix jours d'avance, entre les mains de l'un des secrétaires soussignés.

J. P. BOULET, M. D., Québec.

J. A. MACDONALD, M. D., Montréal, Secrétaires.

Québec, 20 août 1898.—3f.

DRAGEES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE et VIN MEYNET Remplissant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients. DÉPOT GÉNÉRAL: CHARTON, Pharmacie, 2, Rue Tires, PARIS

LE VOL DE NAPANEE

Plusieurs billets de la banque Dominion en circulation

Trois-Rivières, 12.—Deux individus du nom de Lefebvre ont été arrêtés pour avoir mis en circulation des billets volés de la banque Dominion. Après avoir comparu devant le magistrat Desjardins, ordre a été donné d'aller faire des perquisitions à leurs demeures à Goutty.

Le 29 août, le sergent détective Campbell recevait un télégramme du secrétaire de l'Exposition, M. Panneton, l'informant qu'il y avait en circulation plusieurs billets de Dominion Bank de Napanee. Après avoir communiqué avec le gérant de la banque, M. Boert, M. Campbell s'occupa sur les lieux de secrétaires, d'agents, avec mission de tenir une minutieuse enquête.

M. Cullins apprit que le 30 août, M. Parent, restaurateur, avait reçu sur le terrain de l'Exposition, un billet de la banque de Napanee. Le même jour, un inconnu se présenta, au caissier, il s'en trouva 8 de mauvais.

L'inconnu reparti sans répliquer. Le lendemain, M. C. Boert, restaurateur, trouva un billet de M. Parent, épicière du même endroit, recouvert de mauvais billets. M. Hébert, gérant de l'Exposition, fut également trompé. Le chef de police de Trois-Rivières, en compagnie du secrétaire Cullins, allèrent trouver le comptable de la banque d'Higholaga, M. Angebert Beaudoin, qui leur dit qu'un individu venait justement de faire un dépôt, et que parmi ses billets, il en avait trouvé 10 sans valeur. L'individu dont il donna le signalement, à la police, disait venir de Goutty.

Les limiers apprirent que l'individu en question était un nommé Frank Lefebvre, de Goutty. Celui-ci n'eut pas le fait et avoua avoir reçu l'argent en question de sa femme. Cette dernière interrogée prétendit avoir obtenu l'argent d'une banque dont elle n'a pas voulu divulguer le nom.

Tous deux furent arrêtés. Les limiers ont trouvé dans la maison des accusés \$485 en or et argent américain, \$200 en billets américains et \$300 en billets canadiens. Ils n'ont pas découvert de mauvais billets.

L'enquête préliminaire a actuellement lieu à Trois-Rivières. Le procès a été fixé au 17. Tous ceux qui ont reçu des billets de la banque de Napanee ont été remboursés à même l'argent trouvé chez Lefebvre.

Retour du Klondyke

Quarante mineurs rapportent 2 millions de poudre d'or

Les chances de faire fortune de plus en plus rares

San Francisco, 11.—Le paquebot "Portland" vient d'arriver, il ramène du Klondyke, par voie de Saint-Michel, une quarantaine de chercheurs d'or, qui assure qu'ils rapportent à eux tous entre un million et demi et deux millions de dollars de poudre d'or et de pépites. L'un des plus fortunés, un nommé Anderson, en a recueilli, dit-on, pour \$60,000. Mais il semble que ce soit la dernière exception et que les chances de faire fortune au Klondyke deviennent de plus en plus rares. Un des passagers du "Portland", le capitaine MacCafferty, ancien receveur des douanes dans l'Alaska, et maintenant à la recherche d'or, dit que les chances de faire fortune au Klondyke sont devenues de plus en plus rares. Un des passagers du "Portland", le capitaine MacCafferty, ancien receveur des douanes dans l'Alaska, et maintenant à la recherche d'or, dit que les chances de faire fortune au Klondyke sont devenues de plus en plus rares.

Un autre passager a dit que l'hiver promettrait d'être très rude à Dawson et que les vivres, déjà peu abondants, seraient hors de prix. Cette opinion de passer ce confinement par l'été, dans un rapport au département d'État, à Washington, dit: "Le prix des denrées est très élevé et dépasse de 25 pour cent celui de l'année dernière, et les logements sont horriblement chers. La mine est dépourvue de toute sorte de matériel, beaucoup de chercheurs d'or qui n'ont pas les moyens de s'en aller d'ici. Personne ne devrait se rendre aux placers sans avoir deux mille dollars et des provisions nécessaires pour deux ans. La production de l'or a été exagérée grandement; elle est au moins cinq fois au-dessous de ce que l'on prétend."

SCANDALE AU KLONDYKE

London, 12.—Un honteux état d'affaires, sous le pavillon britannique, vient d'être publié par Barry Painé au lieu de Jérôme K. H. dans cet article. L'auteur consacre plusieurs pages au prétendu scandale du Klondyke et parle de la prétendue corruption des agents éminents qui dit: La police, le bureau des terres, le bureau du commissaire de l'or et la police montée, tout sans exception est corrompu. Je préférerais voir céder tout ce territoire aux américains que de constater un semblable état de choses sous notre drapeau.

LE MEURTRIER HAMMOND

Est ré-signé à son sort

Barrie, Ont., 11.—William J. Hammond, condamné à mort pour l'assassinat de sa femme, et dont le pourvoi en grâce a été rejeté, ne semble pas effrayé de sa mort prochaine. Il déclare qu'il aime bien mieux être pendu que de souffrir suite à sa vie en prison. Il sera traîné, demain, à Hurlingham, où il sera exécuté jeudi prochain.

Cession

M. Théophile Lemieux, relieur a fait cession de ses biens en faveur de ses créanciers. Le passif est de \$8,153 et l'actif de \$9,025. Les principaux créanciers sont: McCormick, Mfg. Co., \$9,500, endossement; La Banque de Québec, \$1,124, endossement; Mme A. Dickson, \$300; endossement; L. A. Fortin, \$225, endossement; R. P. Bolesau, \$335; R. P. Bolesau, rente \$347; \$1,700, créancier de Québec, hypothèque, \$1,700. L'assemblée des créanciers est fixée au 20 du courant.

Le diocèse de Rimouski

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Rimouski, M. le chanoine R. P. Sylvain, directeur du Grand Séminaire de Rimouski, est nommé supérieur du Séminaire; le Rév. M. A. Poirier, professeur du Séminaire de Rimouski, est nommé directeur de l'Étude; le Rév. M. A. A. Soucy, est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne de la Rivière à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur à celle de Ste-Anne des Monts; le Rév. M. N. Gagnon est transféré de la cure de Ste-Anne des Monts à celle de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. T. Landry, directeur du Petit Séminaire, est nommé curé de Ste-Anne de la Rivière; le Rév. M. J. P. Proulx, est transféré de la cure de Notre-Dame du Sacré-Coeur

L'EXPOSITION

Grandiose installation

Une armée d'ouvriers et d'exposants à l'œuvre

Agitation fiévreuse sur les terrains

Les voitures de l'Electricité circuleront cet après-midi

La petite ville cénarée que représente notre exposition provinciale est inondée, ce matin, du plus beau soleil...

Le monument Champlain

Les navires de guerre anglais

Une dépêche de Sir John Fisher

L'hon. Juge Chauveau, président du comité Champlain vient de recevoir une dépêche de l'amiral de la flotte anglaise...

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

M. Le Cardeau, retenu à New York

M. Le Cardeau, retenu à New York par une entafflement de nominations a pris beaucoup de mieux depuis une couple de jours...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le consul américain à Québec

Le consul américain à Québec, le colonel Henry, n'a pas encore reçu de réponse du département de Washington...

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français

Le président du comité n'a pas de nouvelles plus des navires français. Le soir, tous les navires seront illuminés.

Le drame de la Grande Décharge

On n'a pas encore trouvé les cadavres

D'actives recherches sont faites depuis vendredi soir, pour trouver les cadavres des deux infortunés journaliers...

La messe Rouge

Une cérémonie importante

La rentrée des cours de justice a été célébrée cette année, après la vacance, d'une manière pompeuse.

Prenez-en note

Notre assortiment dans les canotiers et canots pour messieurs et enfants est au complet.

L'hiver est commencé dans le Dakota

L'hiver est déjà arrivé dans le Dakota du sud. A Deadwood, le thermomètre a baissé de 50 degrés en 48 heures.

Incendie sur le chemin du Belvédère

Samedi soir vers six heures, le feu s'est déclaré dans les dépendances de la résidence de M. James Miller.

Les malles européennes

Les malles pour l'Europe fermeront cette semaine au bureau de poste de cette ville comme suit:

Avis aux dames

Les dames trouveront les plus jolis plaid et étoffes à costumes d'automne chez J. A. Cantin, rue St-Jean.

Un prince atteint de la diphtérie

Berlin, 11. — Le prince Auguste Guillaume, quatrième fils de l'empereur d'Allemagne, est atteint de la diphtérie.

Erratum

Nous nous exprimons de rectifier une erreur typographique, commise dans nos numéros précédents.

Grandes ouvertures

Mardi, le 13 courant, Grande Ouverture de Mantoux et Gilette.

Travaux de creusage

On nous informe que la compagnie de pulpe de Chicoutimi fait des démarches auprès du gouvernement pour l'engager à creuser un chenal d'une distance de neuf milles.

PERSONNEL

Sir Charles Tupper, partira pour l'Angleterre, le 17 du courant.

Les prochaines fêtes

L'amiral sir John Fisher, K. C.B., donnera un grand dîner à bord du navire de guerre Renown, lundi, le 23 septembre.

Un vol de \$37

Un hôtelier de St-Roch, s'est fait voler la somme de \$37 par un de ses petits garçons.

La conférence de ce soir

Le lieutenant-gouverneur Jetté assistera ce soir, à la conférence que donnera Mgr Lafontaine.

Le Batonnier

Certainement à ce qu'on annonce certains journaux, M. Fitzpatrick n'est pas parti pour l'Angleterre.

Les courses d'hier au Parc Savard

Malgré la froide température, il y avait foule hier sur le terrain des courses au Parc Savard.

Marche de l'Exposition

Nous accusons réception d'une marche intitulée "Exposition March", écrite par la maison Hudon, Paradis et Cie.

Mezzo de la St-Jean-Baptiste

Le chœur de la Bastique et celui de l'Union Musicale auront à l'église St-Jean, une répétition avec orchestre, demain soir.

LA TEMPERATURE

Toronto, 12. — Probabilités de la température pour les prochains 24 heures.

Au village Stadacona

22ème anniversaire de l'Union Secourable et Protectrice

C'était au tour des ouvriers de Stadacona de réjouir hier, l'Union Secourable et Protectrice.

La Fête du Travail

Une lettre du président du comité d'organisation

Après avoir accueilli, dans la mesure de nos capacités, la tâche difficile d'organiser la célébration de la Fête du Travail, il me reste un lieu agréable à remplir.

Prenez-en note

Notre assortiment dans les canotiers et canots pour messieurs et enfants est au complet.

L'hiver est commencé dans le Dakota

L'hiver est déjà arrivé dans le Dakota du sud. A Deadwood, le thermomètre a baissé de 50 degrés en 48 heures.

Incendie sur le chemin du Belvédère

Samedi soir vers six heures, le feu s'est déclaré dans les dépendances de la résidence de M. James Miller.

Les malles européennes

Les malles pour l'Europe fermeront cette semaine au bureau de poste de cette ville comme suit:

Avis aux dames

Les dames trouveront les plus jolis plaid et étoffes à costumes d'automne chez J. A. Cantin, rue St-Jean.

Un prince atteint de la diphtérie

Berlin, 11. — Le prince Auguste Guillaume, quatrième fils de l'empereur d'Allemagne, est atteint de la diphtérie.

Erratum

Nous nous exprimons de rectifier une erreur typographique, commise dans nos numéros précédents.

Grandes ouvertures

Mardi, le 13 courant, Grande Ouverture de Mantoux et Gilette.

Travaux de creusage

On nous informe que la compagnie de pulpe de Chicoutimi fait des démarches auprès du gouvernement pour l'engager à creuser un chenal d'une distance de neuf milles.

PERSONNEL

Sir Charles Tupper, partira pour l'Angleterre, le 17 du courant.

Les prochaines fêtes

L'amiral sir John Fisher, K. C.B., donnera un grand dîner à bord du navire de guerre Renown, lundi, le 23 septembre.

Un vol de \$37

Un hôtelier de St-Roch, s'est fait voler la somme de \$37 par un de ses petits garçons.

La conférence de ce soir

Le lieutenant-gouverneur Jetté assistera ce soir, à la conférence que donnera Mgr Lafontaine.

Le Batonnier

Certainement à ce qu'on annonce certains journaux, M. Fitzpatrick n'est pas parti pour l'Angleterre.

Les courses d'hier au Parc Savard

Malgré la froide température, il y avait foule hier sur le terrain des courses au Parc Savard.

Marche de l'Exposition

Nous accusons réception d'une marche intitulée "Exposition March", écrite par la maison Hudon, Paradis et Cie.

Mezzo de la St-Jean-Baptiste

Le chœur de la Bastique et celui de l'Union Musicale auront à l'église St-Jean, une répétition avec orchestre, demain soir.

ANNONCES NOUVELLES

Aviz-Frank Duncan. Grande Exposition chez Hudon, Paradis et Cie.

DEMANDES

ON DEMANDE une femme digne pour une famille de trois personnes.

Situation Demandée

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

ANNONCES NOUVELLES

Aviz-Frank Duncan. Grande Exposition chez Hudon, Paradis et Cie.

DEMANDES

ON DEMANDE une femme digne pour une famille de trois personnes.

Situation Demandée

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

ANNONCES NOUVELLES

Aviz-Frank Duncan. Grande Exposition chez Hudon, Paradis et Cie.

DEMANDES

ON DEMANDE une femme digne pour une famille de trois personnes.

Situation Demandée

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.

DEMANDE

UNE Modeste, sachant tailler et ajuster, désire avoir de la couture dans les familles.